

CAIH et le MIPIH signent un partenariat industriel pour généraliser en 2018 une solution innovante qui permet à un patient, au moment de son admission, de p réenregistrer sa carte bancaire. Celle-ci sera débitée sous 2 mois du montant restant à sa charge, après notification automatique via SMS.

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du projet DIAPASON (Débit Intervenant Après le PARCOURS de SOiNs)
) , composante majeure du Programme de simplification du parcours du patient à l'hôpital (SIMPHONIE) conçu et soutenu par la DGOS (ministère de la Santé)
.

Afin de rendre opérationnelle cette innovation, la centrale d'achat de l'informatique hospitalière (CAIH, 740 établissements adhérents) a attribué un marché à la société Ingenico pour développer le système national de paiement pré DIAPASON agréé GROUPE CARTES BANCAIRES et ASIP Santé ainsi que la fourniture des terminaux de paiement sécurisés.

L'interconnexion de DIAPASON avec les logiciels de Gestion Administrative des Patients - GAP - de chaque établissement est un élément clef de succès du projet. Afin d'accélérer le déploiement de DIAPASON, la CAIH a signé avec le MIPIH, éditeur leader de GAP avec Pastel, un partenariat de licence globale exclusive. Ce partenariat permettra le déploiement massif de la solution DIAPASON aux 120 adhérents du MIPIH et de la CAIH à la fin du premier semestre 2018 après une expérimentation au sein d'établissements pilotes.

Les bénéfices attendus sont majeurs pour les patients. DIAPASON permettra aux patients, dès leur entrée à l'hôpital, d'autoriser l'enregistrement de leurs coordonnées bancaires par un tiers de confiance afin que leur compte soit débité.

ultérieurement, une fois le montant de la facture connu (et sous réserve qu'il soit inférieur à un plafond communiqué au préalable). Les patients éviteront ainsi les files d'attente aux caisses et pourront régler l'ensemble des formalités administratives en une seule fois.

De leur côté, les établissements de santé bénéficieront du rapprochement comptable et du recouvrement automatique ce qui évite des tâches répétitives

. Par ailleurs, l'enjeu financier est réel pour les établissements : en facilitant le paiement de la « part patient », DIAPASON contribuera à réduire les sommes non recouvrées, estimées à 550 millions d'€ par an pour les hôpitaux publics.